

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N° 2009-502 DU 08 OCTOBRE 2009

Chargeant Monsieur **Joseph AHANHANZO**,
Ministre Chargé de la Réforme Administrative et
Institutionnelle, de l'intérim de Monsieur **Zakari
BABA BODY**, Ministre Chargé des Relations
avec les Institutions pour compter du lundi 05
octobre 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définis de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
Vu le décret 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition de Gouvernement ;
Vu le décret 2009- 500 du 1^{er} octobre 2009, chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'Intérim du Président de la République pour compter du 1^{er} octobre 2009.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 05 octobre au lundi 12 octobre 2009, Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre Chargé de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Monsieur **Zakari BABA BODY** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2009

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du
Développement, de l'Evaluation des Politiques
Publiques et de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, assurant l'intérim

Pascal Irénée KOUPAKI

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2- HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC4-
MEF 2- MCAT 2- AUTRES MINISTERES 29- JORB 1.